

MÉMOIRANDOM

Mémoires désabusés

n° 120

15 février 2023

Hypocrisie carbonique (encore plus de pétrole, mais caché sous le tapis ...vert), hypocrisie fiscale (moins de taxes SVP mais plus d'aides), hypocrisie compassionnelle vis-à-vis des salariés fatigués à la retraite repoussée : les élites, les patrons d'entreprises, les dirigeants politiques comptent sur le secret et sur la com pour poursuivre tranquillement leurs affaires. Voici Mémoirandom n°120.

Du carbone et des hommes

Chapitre 4 : Business as usual, mais avec une touche de vert ?

Il y a longtemps, la Compagnie Française des Pétroles, après avoir absorbé sa collègue Elf Aquitaine, est devenue modestement **Total** (pensant sans doute au bilan très positif de cette opération). Récemment, voulant mettre en valeur sa nouvelle implication dans les énergies renouvelables, et faire un peu oublier sa contribution massive à l'extraction d'hydrocarbures du sous-sol et aux émissions de carbone qui en résultent, elle est devenue Total Energies.

Cette société a du mal, cependant, à se faire une nouvelle virginité dans l'écoresponsabilité quand les projecteurs se braquent sur son **méga-projet d'oléoduc** africain de 1 400 km et d'une centaine de puits d'extraction de pétrole en Ouganda.

Elle a encore plus de mal à afficher sa citoyenneté quand elle publie des **résultats de 20 milliards €** qu'elle va principalement distribuer à ses actionnaires (versement de dividendes et rachat d'actions qui va faire monter le cours). Peu d'impôts en France, certes, mais c'est à l'étranger que Total engrange ses bénéfices nous dit le PDG ...

Sur un autre plan, on sait déjà que les Américains rejettent beaucoup plus de CO₂ que le reste des humains (18,2 t/an/habitant aux USA, 6,25 t/an en Europe, 5 t/an en moyenne mondiale). On sait aussi que parmi les activités humaines le voyage aérien est une des plus polluantes, et d'autant plus s'il s'agit d'avions privés. D'où les travaux menés par des militants du climat pour suivre les voyages en jet privé de tous les ultra-riches, américains pour la plupart, qui contribuent allègrement à ce record détenu par leur pays.

Le *New York Times* rapporte ainsi le cas du jeune Akash Shendure, lycéen de 17 ans, lequel a mis au point un **logiciel qui évalue les rejets de CO₂** d'un grand nombre de riches Américains, à partir de données disponibles sur leurs vols, les avions et les carburants utilisés. Le champion toutes catégories de ce classement est l'homme d'affaires Thomas Siebel, qui émet 4 650 t de CO₂ par an, la famille Murdoch n'est pas loin, avec 4 357 t. Parmi les personnes connues, le milliardaire et ancien maire de New-York Mike Bloomberg affiche 3 196 t, le créateur de Microsoft Bill Gates 3 058 t, Mark Zuckerberg, Elon Musk ou Jeff Bezos sont un peu plus loin derrière.

En fait, on ne sait que dire de ces chiffres désolants, sinon que les élites mondiales ne sont pas prêtes à donner l'exemple au reste du monde, pas plus pour l'émission de gaz carbonique que pour le paiement de leurs impôts.

Les entreprises et l'argent public

Chacun connaît le refrain des chefs d'entreprises français sur le rôle de l'Etat : ils revendiquent plus de liberté pour entreprendre et donc "créer de la richesse et des emplois", c'est-à-dire qu'**ils demandent moins de réglementation et moins de taxes**, les deux freins majeurs à leur performance, selon eux. Ils sont en général moins prolixes sur le verso de leurs attentes vis-à-vis de l'Etat : celui des aides que celui-ci leur accorde généreusement.

En effet, selon l'excellent dossier sur **les aides aux entreprises** publié dans *Alternatives économiques* de février 2023, il existe environ 2 000 aides différentes, et leur somme représente aujourd'hui **plus du tiers du budget de l'Etat** ! Sans même parler de la période récente de la pandémie, qui a certes justifié une mobilisation supplémentaire de l'argent public pour sauvegarder l'économie du pays, les chiffres et leur croissance sont astronomiques : 65 milliards € d'aides en 2007, 110 milliards € en 2013, 140 milliards € en 2018, 157 milliards € en 2019, et ce n'est pas près de baisser.

Et en plus, la plupart de ces aides sont "sans contrepartie", c'est-à-dire que les entreprises qui les perçoivent n'ont souvent aucune justification à apporter sur leur utilisation ni sur leur résultat. Conséquence logique, elles sont souvent inefficaces, voire pire lorsque se crée une "dépendance à l'aide" qui rend très difficile le retour en arrière. Les entreprises intègrent ces aides en principe exceptionnelles dans leur environnement normal, et ne peuvent plus vivre sans.

Parmi les aides les plus importantes (et les plus décriées), on trouve notamment :

1. Le **CICE** (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) et la baisse des charges sociales qui l'a remplacé depuis 2019. Alors que c'était à l'origine prévu pour favoriser l'emploi des salariés du bas de l'échelle, après des relèvements successifs des niveaux de salaire donnant accès à ces réductions de charges sociales, on en est aujourd'hui à 3,5 SMIC, ce qui fait que « désormais plus de 9 salariés sur 10 sont couverts par au moins un dispositif d'allègement ».

C'est ainsi environ 85 milliards € qui sont prévus au budget 2023 pour financer ces aides massives ! Pour autant, les diverses évaluations de ces dispositifs concluent que leur efficacité est faible ou nulle, tant pour l'emploi que pour les exportations (les deux objectifs officiels). Il convient aussi de rappeler qu'en 2019 l'Etat a retiré 20 milliards € aux impôts des entreprises sur leurs revenus 2018, au titre du CICE, et a baissé leurs charges sociales de 2019 de 20 milliards € au titre du nouveau dispositif, d'où une charge double pour les finances publiques cette année-là. Merci qui ?

2. Le **CIR** (Crédit d'Impôt Recherche) vise à favoriser l'innovation, dont les entreprises françaises semblent souvent trop éloignées. Avec environ 6 milliards € par an consacrés à ce crédit d'impôt, la France se positionne comme le plus généreux des pays de l'OCDE. Les nombreuses études consacrées à l'efficacité de ce dispositif concluent en général que la stimulation des activités de R&D visée est surtout sensible dans les PME et bien moins dans les grands groupes. Or pour des raisons diverses, c'est cette dernière catégorie qui en bénéficie le plus. Mais pour autant leur poids relatif dans la R&D mondiale n'a cessé de baisser, souvent au bénéfice de multinationales issues de pays dans lesquels n'existe pas de dispositif équivalent !

Encore une aide aux entreprises qu'il faudrait donc revoir radicalement, par exemple dans ce cas en restreignant son bénéfice à celles qui en ont vraiment besoin, les PME.

Quand on voit les centaines de millions € (parfois les milliards €) reversés à leurs actionnaires par les entreprises du CAC 40, on se dit que l'Etat pourrait faire quelques économies sur le CIR, non ?

Ces aides massives aux entreprises conduisent naturellement à l'**affaiblissement des finances publiques** (baisse des taxes et des impôts perçus dans les deux cas précédents) et donc à l'augmentation de la dette publique lorsqu'elles ne produisent pas les effets escomptés.

Une autre conséquence macro-économique depuis 2010 est la **baisse de la participation des entreprises au financement de la protection sociale**, au détriment des ménages :

- Le taux de prélèvements obligatoires sur les entreprises est actuellement de 16%, il n'a jamais été aussi bas depuis 25 ans.
- Le taux de prélèvements obligatoires sur les ménages est actuellement de 28,5%, il n'a jamais été aussi haut depuis 25 ans.

Retraite : parler des revenus, pas seulement de l'âge

Le bras de fer actuel entre le gouvernement et une majorité de la population du pays, symbolisé par les manifestations massives des dernières semaines, s'est polarisé sur « l'âge légal de départ à la retraite ». Je ne vais pas ici reprendre les arguments de tous ceux qui dénoncent **l'inutilité et l'injustice de cette réforme**, au maintien de laquelle le gouvernement s'arc-broute surtout pour éviter que le Président de la République perde la face. Lisez les explications de Laurent Berger au nom de la CFDT, les articles de Thomas Piketty dans *Le Monde*, les interviews de Dominique Méda ou les dossiers d'*Alternatives Economiques*. Tout y est.

Tout ... sauf peut-être la remise en cause, que je vais ébaucher ici, d'un système où la période de retraite vient perpétuer, sinon aggraver, **les inégalités de revenus déjà excessives des périodes travaillées**.

Commençons par revenir sur quelques définitions. La **retraite par capitalisation**, que les libéraux opposent souvent à celle par répartition, n'est pas vraiment un système de retraite, c'est seulement le placement "en vue des vieux jours" des économies que l'on peut faire pendant les périodes où l'on travaille, de façon un peu organisée et avec l'appui éventuel de son employeur. J'exagère à peine, et beaucoup de catégories sociales, notamment parmi les professions libérales et les artistes, se reconnaîtront.

Quant à la **retraite dite trompeusement par répartition**, elle consiste bien à régler les pensions des retraités actuels avec les cotisations des salariés actuels : elle répartit les ressources verticalement, au travers des générations (ce qui d'ailleurs pose le problème du déséquilibre futur du régime général de retraite de la Sécurité Sociale, la taille des générations évoluant actuellement dans le mauvais sens). En revanche, horizontalement, elle ne répartit rien du tout entre les niveaux de revenus d'une même génération. Au contraire, elle les perpétue, et même, grâce aux régimes complémentaires auxquels ont cotisé les salariés à hauts revenus et leurs entreprises, le système actuel accentue les inégalités de revenus.

D'un point de vue moral comme d'un point de vue économique, la justification d'un immense écart entre le salaire d'un manutentionnaire ou d'une aide soignante en maison de retraite et celui d'un cadre supérieur ou d'un PDG est déjà très problématique. Les écarts de compétence, ou les apports différents au succès de l'entreprise, ou la comparaison avec l'étranger, ne sont que de la poudre aux yeux, servie aux médias par les bénéficiaires de ce vol en bande organisée.

D'ailleurs cet écart n'a cessé de croître dans les dernières décennies, et de façon vertigineuse, alors qu'à ma connaissance ni la compétence des PDG ni bien sûr l'incompétence des travailleurs du bas de l'échelle n'ont crû de façon significative pendant la même période.

Pour ma part, il me semble qu'un facteur 20 entre le plus haut salaire et le plus bas salaire d'une même entreprise serait largement suffisant (il est assez colossal, me semble-t-il) pour donner aux talents de l'entreprise le loisir de s'exprimer, et par exemple d'inventer le dispositif permettant d'affecter les économies ainsi réalisées soit aux investissements, soit à l'augmentation des plus bas salaires.

Cette brève réflexion vaut pour la période de travail. Mais une fois que le PDG, ou le cadre supérieur, ou l'Inspecteur des Finances, ou le Sénateur, de même que la caissière ou la standardiste ou le chauffeur de bus sont à la retraite, qu'est-ce qui pourrait bien justifier que le rapport des pensions soit de l'ordre de 10 ou 20, ou 50 ou 100 ? Quel est leur apport à leurs anciennes entreprises ? En principe nul. Quel est leur apport actuel à la société dans son ensemble ? Il dépend de leur engagement par exemple dans le monde associatif. En tous cas, rien qui puisse justifier le moindre écart.

On me dira « les plus hauts revenus ont plus cotisé », mais alors il s'agit de capitalisation et pas de répartition, non ? On me dira « les plus hauts revenus ont plus de besoins » et bien sûr les bras m'en tombent, on se croirait dans le salon de la Duchesse de Guermantes. Il est vrai que les très fortes pensions servent à maintenir de très hauts niveaux de vie, mais comme en général les mêmes privilégiés ont pu au cours de leur vie active accumuler aussi des patrimoines importants qui viennent augmenter leurs revenus (boursiers ou immobiliers) au moment de la retraite, ce total de revenus issus du patrimoine et des pensions n'est pas dépensé dans son ensemble, et sert tout simplement à augmenter le patrimoine. La boucle de l'inutilité est bouclée, et la fatalité de l'injustice se déploie dans toute sa splendeur morbide.

Que pourrait-on faire ? Simplement considérer que la période de retraite n'est plus la continuité de la période d'activité, et servir à chaque personne à la retraite une pension permettant une vie décente, indépendamment ou presque des salaires qu'elle a gagné pendant sa vie active. Si elle a peu gagné, parce qu'elle était au bas de l'échelle ou parce qu'elle a dû s'arrêter pour différentes raisons, elle en a déjà bavé, inutile d'en rajouter avec une pension réduite. Si elle a bénéficié de hauts salaires, il serait étonnant qu'elle n'en ait pas mis de côté une partie importante qui lui servira à compléter sa pension.

En résumé, au moment du départ à la retraite, on remettrait les compteurs à zéro ! Ceci impliquerait d'augmenter toutes les faibles pensions, et forcément pour financer cette dépense, de raboter très significativement et de façon proportionnelle toutes les pensions qui sont au-dessus de la moyenne.

Je sais bien que je vais faire hurler ou se moquer. Un jour au cours d'un repas en guise de provocation j'ai annoncé « les retraites, c'est simple, nous prenez tout l'argent disponible pour une année et vous le divisez par le nombre de pensionnés ». J'ai lu dans l'oeil inquiet de certains convives qu'ils ou elles se demandaient où ils se situaient par rapport à la moyenne, et si ce système pouvait les avantager ou pas.

L'injustice du système actuel de retraite (j'inclus ici aussi bien l'actuel que l'éventuel nouveau système issu de la réforme) ne porte pas que sur le montant des pensions, telle que je viens de la décrire. Elle porte aussi sur la durée pendant laquelle chacun perçoit une pension, durée qui s'écoule de l'entrée dans le dispositif jusqu'au décès. Pour aborder ce sujet, il faut des statistiques, et je reporte la question à un prochain numéro.

Nouvelles du Monde des Bisounours

Dans les terres noires. Le pauvre petit Vladimir, venu porter secours à sa bonne mère-grand qui vit au fond du Donboas et qui est embêtée par les hideux gnomes nazis, a été assailli traîtreusement par le grand méchant loup occidental, lequel avait préparé son piège depuis longtemps.

Bien que soutenu par les courageux petits-fils des héros de la Grande Guerre Patriotique, et par les généreux chevaliers Evgueni et Ramzan, Vladimir n'arrive pas à venir à bout des hordes nazies et appelle au secours ses amis (croit-il) Recep, Ali et Xi. Hélas pour lui, ceux-ci ont d'autres priorités : le sol a tremblé sous les pieds de Recep, le turban d'Ali est secoué par ses femmes, et la couronne de Xi est grignotée par le virus de même nom. Vladimir menace alors de saupoudrer les horribles gnomes de champignons vénéneux, dont il a grande réserve, ce qui à coup sûr ferait réfléchir le grand méchant loup. Suite du conte au prochain numéro.

Histoires de ballons. En jouant avec son ballon météorologique, le petit Xi l'a lancé sans le faire exprès (dit-il) dans le jardin de son voisin le petit Joe. Tout le quartier est en émoi. Que va-t-il se passer ?

Après quelques jours d'hésitation, le petit Joe a crevé le ballon, et, pas content, le petit Xi a répliqué qu'il se réservait d'en faire autant. Cela signifie-t-il qu'il y a aussi un ballon du petit Joe égaré dans le jardin du petit Xi ? Ou que le petit Xi envisage de se venger d'une autre façon, par exemple en faisant parader ses soldats de plomb autour du jardin d'un ami du petit Joe ?

Aux dernières nouvelles, la seule réplique du petit Xi semble avoir été d'envoyer de nouveaux ballons dans le jardin du petit Joe, lequel a persisté à les crever. Le petit Xi espère-t-il saturer de ballons le jardin du petit Joe ? Son stock de ballons est-il inépuisable ?

Des mots d'aujourd'hui

Un "objet" du quotidien :

La tuile

Normalement destinée à rendre étanches nos toitures, la tuile, à qui il peut arriver par fort mistral de choir sur la tête d'un passant (c'est quand même assez rare), est devenue synonyme d'accident inattendu, voire de catastrophe qui nous tombe inopinément dessus. Voilà comment un mot, à l'origine rassurant et relevant du soin et de la protection, comme d'ailleurs le toit dont il est constitutif, se voit propulsé au rang d'évènement malveillant, tels l'incendie, l'inondation ou le typhon. Et là, justement, attention aux chutes de tuiles ...

Une expression-clé de la période :

L'appel d'air

Basé sur une simple évidence physique ("la nature a horreur du vide", "les hautes pressions poussent les vents vers les basses pressions"), l'appel d'air s'est trouvé abusivement traduit, par de troubles apprentis de météorologie politique, en un étrange principe selon lequel l'accueil d'étrangers sur un territoire provoquerait automatiquement l'arrivée d'encore plus d'étrangers. Ceci en violation complète de toute logique physique qui, mutatis mutandis, implique que toute augmentation d'étrangers sur un territoire rendra bien plus difficile l'arrivée de nouveaux étrangers, et non l'inverse. Bref, comme le grand remplacement, autre concept émanant des mêmes cerveaux dérangés par le racisme et la peur de l'autre, l'appel d'air est une notion fautive dans son principe comme dans ses conséquences. Ouvrons plutôt portes et fenêtres pour faire circuler la richesse de la diversité humaine.

Lectures en témoignage des régions



Les remous de la Dordogne de **Marie-Pierre VINCENT** Une histoire assez laborieusement romancée du Haut et du Bas Pays, moitié Corrèze moitié Dordogne, entre Tulle et Bergerac, au milieu du XIX^{ème} siècle. Beaucoup d'efforts pour décrire par le menu la vie des paysans et surtout des pêcheurs-navigateurs de ces contrées, avec tout le vocabulaire patois, les fêtes et les deuils, les accidents (crues et naufrages) et les joies simples qui traversaient leurs vies. De l'ethnographie sans prétention littéraire, mais pas sans intérêt.



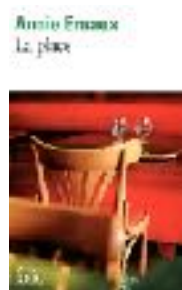
Marseille Porte du Sud d'**Albert LONDRES** Le regard passionné d'un grand reporter que nous livre ici le célèbre Albert Londres s'est posé sur une ville de Marseille qui n'existe plus. Il n'en est pas moins intéressant, par le caractère historique et sociologique de ses observations, et par son style ultra-direct, le style du reportage pris sur le vif, qui a sans doute valu à Albert Londres sa célébrité. On aime découvrir ce port d'autrefois, ces personnages démodés certes, mais si vivants, et dans lesquels on cherche à superposer ce que l'on sait de la métropole méditerranéenne qu'est Marseille aujourd'hui. Bien sûr le vocabulaire a changé, les dénominations des différents métiers et des différentes origines ethniques font hausser le sourcil, elles ne seraient plus autorisées aujourd'hui, mais cela aussi, c'est historique, et donc utile, et même parfois délectable. (1926, 167 p)



Marseille 73 de **Dominique MANOTTI** En 1973, Marseille est encore sous l'influence de la fin de la Guerre d'Algérie : arrivée massive des rapatriés en 62, anciens de l'OAS, ou du SAC, présence d'une importante communauté algérienne. Et donc les assassinats répétés d'Arabes par les excités d'extrême droite ne font pas les affaires de la hiérarchie policière qui ne veut surtout pas parler de racisme. Le jeune commissaire Daquin, récemment nommé et ne connaissant pas les us et coutumes de Marseille, a du mal à s'intégrer dans la police locale, et aimerait être nommé dans l'anti-drogue et partir aux Etats-Unis. Il poursuit néanmoins l'enquête avec son équipe, en dépit des bâtons dans les roues, et avec l'aide d'acteurs extérieurs. Un excellent roman noir. (2020, 377 p)



Fleur de tonnerre de **Jean TEULE** Cette reconstitution du parcours d'une tueuse en série dans les villes et villages de la Bretagne du 19^{ème} siècle est fidèle à la méthode de Jean Teulé : broder avec humour sur un évènement historique. Fleur de Tonnerre a sans doute existé, les autres personnages, qui gravitent ou meurent autour d'elle, peut-être aussi, ou pas, mais l'ambiance de folie joyeuse et destructrice qui animait cette empoisonneuse est rendue avec une verve extraordinaire, ainsi que les modes de vie du temps en Bretagne. On ne s'ennuie pas, même si le mode opératoire de la dame noire est répétitif. (2013, 260 p)



La place d'**Annie ERNAUX** Dans ce court récit, Annie Ernaux évoque son père, ouvrier puis petit commerçant en Normandie, mort juste après qu'elle soit devenue agrégée de Lettres. De ces pages infuse la tristesse de ce changement de classe, non voulu mais effectif, entre des parents au langage et aux préoccupations populaires, et une fille devenue peu à peu une intellectuelle, aux aspirations culturelles peu comprises, mais finalement approuvées et valorisantes. Ce pèlerinage sur les pas de sa jeunesse, Annie Ernaux l'accomplit pour bien montrer qu'elle refuse l'oubli de ses origines, et cette motivation résonne agréablement pour le lecteur enclin à se tourner aussi vers le passé familial, ne serait-ce que pour le transmettre aux nouvelles générations. (2021, 304 p)

Politique de publication :

Mémoirandom est une lettre d'information et de réflexion diffusée par son auteur Alain Videau. Les destinataires peuvent copier, imprimer ou faire suivre tout ou partie de cette lettre, à condition que ce ne soit pas à des fins lucratives, et qu'y figure la mention " © 2023, Alain Videau, tous droits réservés ". Pour être retiré(e) de, ou ajouté(e) à, la liste de diffusion, envoyer un e-mail à alain@videau.info

© 2023, Alain Videau, tous droits réservés